



Coronavirus

Suivez et respectez les consignes

P.5

Coronavirus



Pour se protéger et protéger les autres :



P.5 - Le vote du budget

P.6 - Brûlage des déchets verts

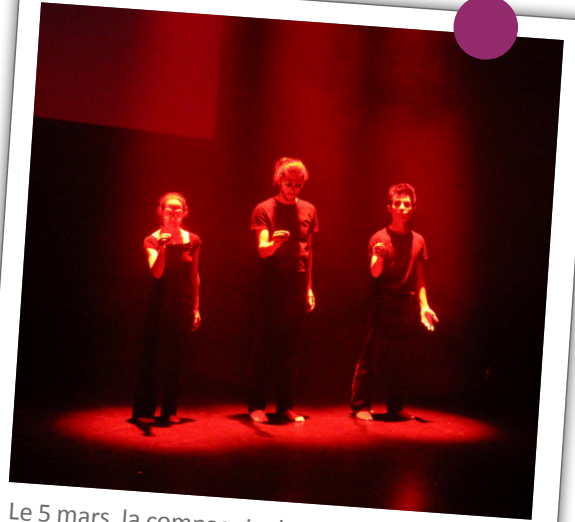
P.6 - Fermeture de la rue du Prieuré

P.6 - M31 : limitation à 70km/h

Mauves en Images



Le 26 février, Atlantique Habitations proposait une réunion avec les **futurs habitants de la résidence des Orchidées** dans la ZAC du Clos de la Marchandière. Les premiers habitants ont emménagé le 17 mars.



Le 5 mars, la compagnie de danse Ecce San San proposait une **sortie de résidence**. L'occasion de découvrir, gratuitement, un extrait du travail réalisé par les danseurs lors de leur résidence au Vallon durant les vacances de février.



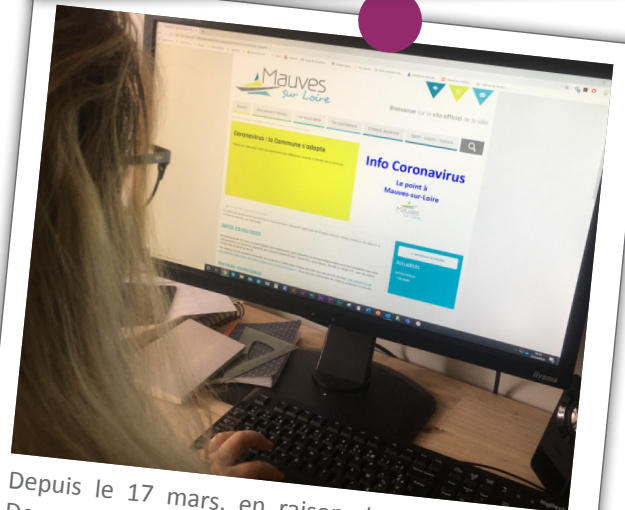
Le 7 mars, Le Vallon accueillait le spectacle jeune public **Black Sparrow et les animaux fantastiques**. Succès total pour le pirate loufoque qui a su faire rire, danser et chanter aussi bien les parents que les enfants.



Le 9 mars s'est tenu le **dernier conseil municipal du mandat** avec à l'ordre du jour, notamment, le vote du budget (voir page 5). Madame Chevallereau en a profité pour remercier l'ensemble des élus et des services municipaux.



Le 17 mars, les **premiers habitants de la ZAC du Clos de la Marchandière** ont reçu leurs clés, remises par Atlantique Habitations, et ont ainsi pu prendre leurs marques dans les logements de la résidence des Orchidées.



Depuis le 17 mars, en raison du confinement. De nombreux Malviens ont fait le choix du **site internet** www.mauvessurloire.fr ainsi que des **réseaux sociaux** Facebook (Mairie de Mauves-sur-Loire) et Twitter (MauvesL) pour avoir accès à l'information locale au jour le jour.



Nous sommes aujourd'hui dans une crise sanitaire grave.

Depuis le 16 mars dernier, face à la qualification par l'Organisation Mondiale de Santé du COVID-19 en pandémie, les mesures de confinement général et les mesures de déplacements réglementés ont été renforcées. Le conseil municipal d'investiture des nouveaux élus a été reporté à une date ultérieure (mi-mai). Je continue, jusque-là, à assurer la fonction de maire de la Commune, accompagnée des conseillers municipaux, qui conservent eux aussi leur mandat.

Soucieuse d'exemplarité et souhaitant protéger la santé du personnel municipal et de ses proches, j'ai décidé de fermer la mairie et de mettre en place le télétravail, tout en conservant le lien avec la population et l'ensemble des services de l'État.

Pour toute demande ou signalement, l'accueil téléphonique est maintenu au **02 40 25 50 36**. Une permanence, en contactant ce même numéro, est également mise en place les soirs et week-end pour toute urgence liée à la situation actuelle. Les services sont disponibles pour l'écoute des personnes isolées et pour mettre en place, si nécessaire, l'approvisionnement en produits alimentaires et de première nécessité.

Plus que jamais, je vous invite à faire preuve de **Citoyenneté** en respectant les consignes en vigueur et de **Solidarité** en pensant à vos voisins qui peuvent être isolés, manquer d'information voire être dans l'incapacité de s'approvisionner. Il appartient à chacun d'être le maillon de cette chaîne solidaire et citoyenne.

Prenez soin de vous et de vos proches. Respectez les gestes de base en matière d'hygiène.

Il y aura un avant et un après COVID-19. Pour l'instant, préservons-nous et préservons les autres.

Zoom sur...

Claudine Chevallereau

les ateliers parents/enfants/ados



Le 25 janvier dernier, parents, enfants et ados étaient invités, à l'initiative du service enfance/jeunesse et des associations de parents d'élèves à **venir cuisiner en famille**. Le principe ? Profiter d'une matinée pour **passer un moment ensemble, dans une ambiance conviviale et participative**.

Cette première expérience a ravi les participants. En effet, petits et grands ont eu l'occasion d'échanger sur leurs techniques culinaires et leurs vies à la maison mais également de passer un moment privilégié, hors de la maison.

D'autres matinées organisées sur ce même modèle sont prévues durant l'année. Le service enfance/jeunesse est à l'écoute des parents et enfants qui voudraient soumettre des idées de thématiques. N'hésitez pas à contacter les animateurs à l'adresse : sejmauves@mauvessurloire.fr


Coronavirus

Les services s'adaptent


En raison de la crise sanitaire liée au Coronavirus, la Mairie de Mauves-sur-Loire adapte ses services tout en conservant un lien avec les habitants, et plus précisément les plus fragiles. Retrouvez ci-dessous, les mesures appliquées au moment où nous écrivons ces lignes (30 mars).

Coronavirus


→ Pour se protéger et protéger les autres :



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

! En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer :

✓ **Contactez rapidement le SAMU centre 15**

✓ **Éviter tout contact avec son entourage**

✓ **Ne pas se rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital**

- Les promenades en forêt, la fréquentation des cours d'eau ainsi que la pêche de loisir sont interdits.
- L'accès aux jardins publics et aux installations sportives de plein air sont également suspendus.

Éducation

- Fermeture des écoles publiques et privées (avec un service d'accueil possible pour les enfants de parents personnels soignants).
- Le Département de Loire Atlantique prête des ordinateurs aux collégiens qui ont internet mais pas de matériel.

Solidarités

- Une plateforme de mobilisation citoyenne a été mise en place par le Gouvernement (covid19.reserve-civique.gouv.fr). Vous pouvez demander de l'aide ou proposer un service.
- En cette période de crise sanitaire, l'association *SOLIDARITÉS femmes 44* maintient et renforce son écoute téléphonique au 02 40 12 12 40 de 10h à 17h. Des professionnels sont à l'écoute des **victimes de violences conjugales**.

Déchets/ordures

- Fermeture des déchetteries dans Nantes Métropole.
- Suspension du ramassage des sacs/bacs jaunes de tri sélectif. La collecte des ordures ménagères est maintenue (ne sortez vos bacs que s'ils sont pleins). Laissez vos bacs sortis tant qu'ils n'ont pas été ramassés (des retards peuvent avoir lieu).

Transports

- Circulation des transports en commun en jours blancs (dimanche/jours fériés).
- La Semitan met en place un service de transport à la demande pour les personnels de santé et médico-sociaux.

+ d'infos

Pour suivre les mesures générales à l'échelle nationale, rendez-vous sur : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
 Vous pouvez également suivre les consignes à l'échelle locale sur les comptes Twitter et Facebook de la Mairie.

Les gestes barrières, détaillés dans l'illustration, doivent être appliqués avec rigueur et par chacun afin de lutter massivement contre l'expansion de ce virus.

Services municipaux

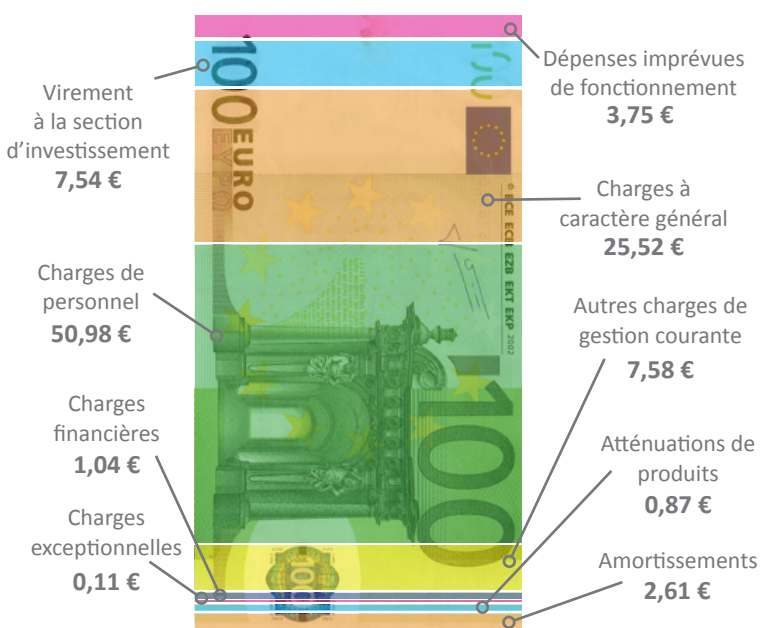
- Fermeture au public de tous les bâtiments communaux (Mairie, salles associatives, équipements sportifs, salle du Vallon, bibliothèque George Sand).
- Les personnes âgées et/ou isolées éprouvant des difficultés pour faire leurs courses peuvent contacter la mairie au 02 40 25 50 36.
- L'accueil physique de la mairie est suspendu mais un **accueil téléphonique est assuré** (02 40 25 50 36) du lundi au vendredi aux horaires habituels.
- Fermeture du service urbanisme. Merci de conserver votre dossier d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) et de le déposer ultérieurement. Seuls les dossiers déposés avant le 16 mars feront l'objet d'un traitement.
- Pas d'accueil physique du RAM. Pour toute urgence, contactez benedicte.gautreau@mairie-thouare.fr
- Pas de distribution du prochain Les Dits de Mauves. Le magazine sera consultable uniquement en ligne.
- Des attestations de déplacement dérogatoire peuvent être retirés devant la porte de la mairie.

Conseil municipal

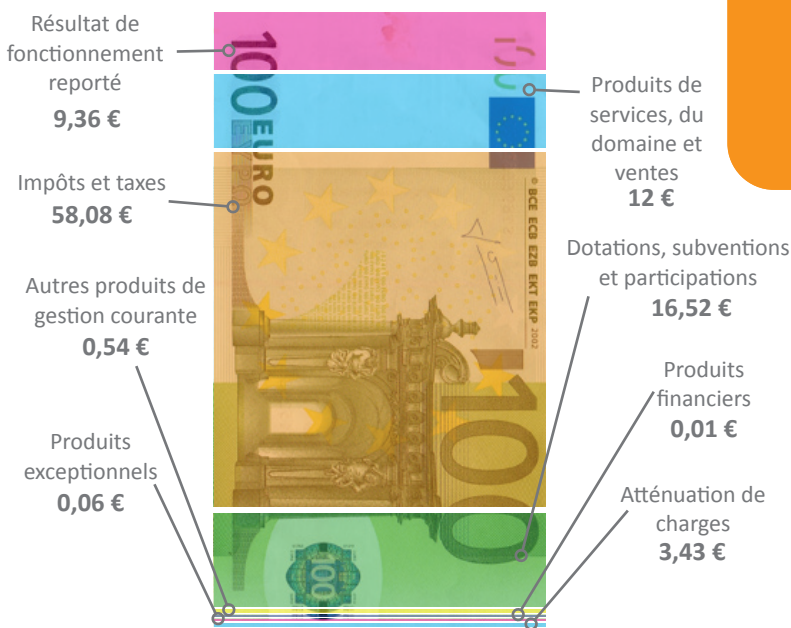
Vote du budget

Lors du conseil municipal du 9 mars, les élus ont voté le budget 2020. Les dépenses et recettes de fonctionnement restent stables par rapport à l'année dernière, de même pour les dépenses et recettes d'investissement. Sans recours à l'emprunt, le budget de Mauves révèle des finances saines et une gestion responsable des deniers publics. Le conseil municipal a par ailleurs voté les taux des impôts locaux, qui restent, cette année encore, inchangés.

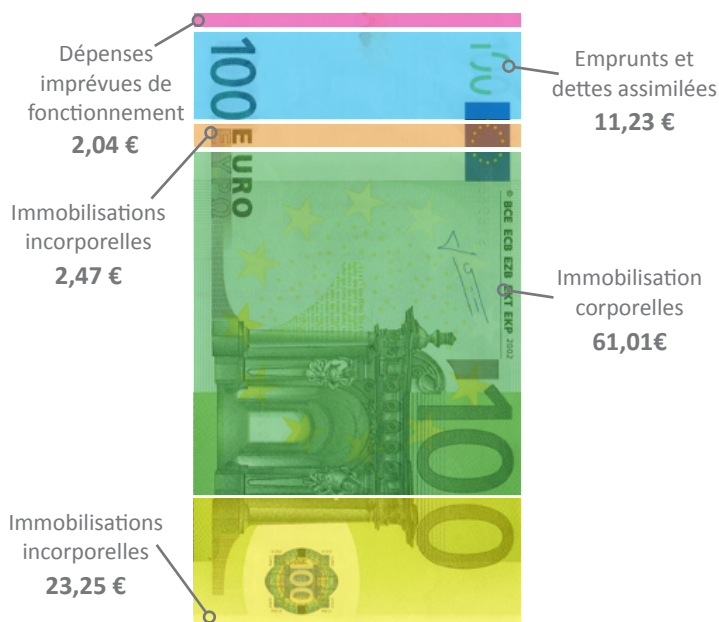
Dépenses de fonctionnement 3 203 350 €



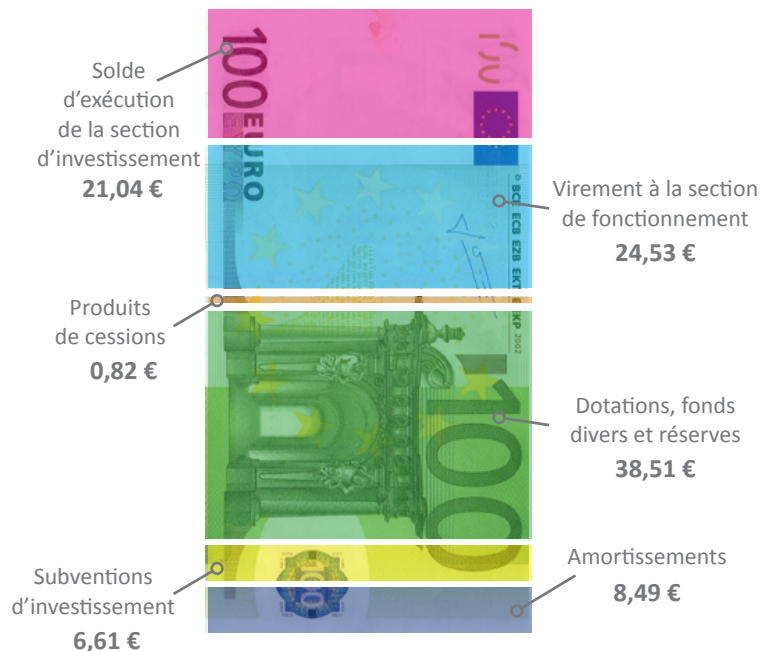
Recettes de fonctionnement 3 203 350 €



Dépenses d'investissement 984 085,90 €



Recettes d'investissement 984 085,90 €



CORONAVIRUS : LES COMMERCES MOBILISÉS

En ce contexte particulier lié au Coronavirus, les commerces malviens adaptent leur organisation.

Chez Jérôme et Laura

Afin de limiter le nombre de personnes présentes dans un même lieu, l'épicerie **Chez Jérôme et Laura** propose des **commandes par mail** (contact@chezjeromeetlaura.fr). « *Celles-ci peuvent être effectuées jusqu'à 19h la veille pour être retirées le lendemain matin*, précise Laura, gérante de l'épicerie. *Nous assurons aussi une livraison pour les personnes fragiles et/ou isolées* ». Pendant la période de crise sanitaire, le magasin modifie également ses horaires :

Lundi : fermé

Du mardi au samedi : 8h30-13h

Dimanche : 9h-12h30

Du gel hydroalcoolique est, par ailleurs, à disposition des clients qui souhaiteraient se servir en fruits et légumes. Le personnel sur place, muni de gants, est également en mesure d'assurer ce service.

L'Épicerie du Port

L'Épicerie du Port propose également des **commandes par mail** (contact@epicerieduport.fr). « *Les commandes sont possibles jusqu'à 12h pour un retrait à 16h ou alors jusqu'à 19h la veille pour un retrait le lendemain matin* », souligne Véronique Pénicaud qui tient le magasin. *Nous sommes également disponibles pour assurer, sur demande, des livraisons à domicile et pour charger les courses directement dans le véhicule afin que la personne n'ait pas à sortir* ». À noter que le magasin propose également des **prix réduits sur les fruits et légumes pour les personnes bénéficiaires du RSA**.

En ce contexte particulier, l'Épicerie du port adapte ses horaires :

Lundi : 15h-19h

Mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h30 ; 16h30-19h

Jeudi : fermé

Samedi : 9h-12h30

Dimanche : 09h30-12h30

REPAS DES AÎNÉS



Le repas des aînés qui devait avoir lieu le 9 avril est malheureusement annulé en raison des mesures liées au Coronavirus. Les modalités de son report sont encore à l'étude du côté de la mairie.

Le gala post-déjeuner, moment tant apprécié par les

participants, n'aura donc pas lieu. Toutefois, Gilles Garcion, le chanteur qui anime ce temps festif, a réservé une petite surprise en vidéo à nos aînés. Pour la découvrir, rendez-vous le 9 avril, sur le site internet de la commune www.mauvessurloire.fr ou sur les réseaux sociaux Facebook (Mairie de Mauves-sur-Loire) et Twitter (MauvesL).

RUE DU PRIEURÉ : FERMÉE À LA CIRCULATION

En raison d'une période d'investigation suivie d'une phase de travaux, **la rue du Prieuré est fermée à la circulation jusqu'à la fin de l'année 2020**. Une déviation est mise en place par la rue du Cellier et le Chemin Pavé.

INTERDICTION DU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS



En cette période de confinement, la réglementation concernant le traitement des déchets végétaux s'applique toujours. Ainsi, nous vous rappelons qu'il est interdit, à n'importe quel moment de l'année, de brûler ses déchets verts, même sur un terrain privé. Pour s'en débarrasser, il est possible de les déposer en déchetterie. Nous vous invitons à les conserver le temps que les déchetteries ouvrent de nouveau.

Par ailleurs, les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage sont soumis à certains horaires : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 20h, et le dimanche de 10h à 12h.

Merci de respecter ces règles afin de ne pas gêner le voisinage et d'éviter des sanctions.

ARRACHAGE DES CHARDONS

Pour rappel, un arrêté préfectoral fixe la réglementation concernant **l'obligation d'arrachage des chardons**. La destruction de ces plantes épineuses doit se faire **par les propriétaires des terrains**, en principe au printemps et en été, avant la floraison.

M31 : LIMITATION À 70KM/H



La voie métropolitaine 31 (anciennement D31) est désormais limitée à 70 km/h. Cette régulation s'applique du rond-point de la Croix à la route des Landes.

TRAVAUX : PONTS DE MAUVES

Les travaux de réhabilitation des ponts de Mauves **ont débuté le 17 février pour une durée de sept mois**. Ils sont **entièrement fermés à la circulation** durant cette période. Une déviation est mise en place par les ponts de Thouaré.

En période de crise sanitaire, les travaux sont pour l'instant suspendus.

La vie des Assos à Mauves au fil des semaines...

Les événements annoncés sont susceptibles d'être perturbés en raison des dernières annonces liées au Coronavirus.

PHOTO CLUB DE MAUVES



L'exposition du *Photo Club de Mauves-sur-Loire* s'est tenue le week-end des 7 et 8 mars et a rencontré un vif succès puisque près de 260 personnes sont venues découvrir les propositions photographiques des adhérents. Des séries de trois photos laissaient les adhérents libres de

leur choix dans le thème.

Cette année, les membres ont présenté une photo sur le thème Rouge.

Le prix du public a été décerné au « Rouge-Gorge » (photo).

Un tirage au sort a désigné un gagnant parmi nos visiteurs pour recevoir un tirage d'une photo de l'exposition nommée « Dois-je sortir ? »

LE CELLIER-MAUVES FC

Après avoir annulé par mesures de précautions la tirage au sort des équipes, **Le Cellier Mauves FC** vous annonce que le Tournoi International prévu les 14 et 15 avril est annulé.

AMAP DE MAUVES

La matinée d'inscription de *L'AMAP* de Mauves-sur-Loire prévue le samedi 4 avril de 9h à 12h15 à la salle René-Guy Cadou, **est annulée en raison des mesures de prévention liées au Coronavirus.**

Pré-inscription en ligne à partir du 28 mars sur amapdemauvesurloire.fr

+ d'infos : Permanences tous les vendredis soir de 18h15 à 19h15 au Champ de Foire.

MAUVES-SUR-ARTS

Les organisateurs ont le regret de vous annoncer l'**annulation de la manifestation 1 Jardin, 1 Artiste** qui devait se tenir début juin.

LES AMIS DU PARC ET DU CHÂTEAU DE LA DROITIÈRE

En raison du Coronavirus, le **Troc-Plantes** prévu pour le 5 avril dans la cour du château de La Droitière est annulé.

« *Ne pouvant pas raisonnablement envisager une autre date nous aviserons en fonction des événements. Nous espérons vous revoir très prochainement et en attendant prenez soin de vous. La meilleure façon étant de rester chez soi* », précisent les organisateurs.

PRIMEVÈRE ET GUI MAUVE

En raison du Coronavirus, l'association **Primevère et Gui Mauve** annule l'ensemble des stages du mois d'avril (vendredi 3 avril, samedi 4 avril, jeudi 16 avril). Le stage du mois de mai est pour l'instant maintenu.

- Samedi 16 mai de 10h à 11h30 : stage cosmétique aec Nadine « je fais mon savon comme une pro ».

Tarif : 24 €

Contact jacarandacosmetiques@gmail.com

Contact association : loisirscreatifsmauves44@gmail.com

Site web : www.loisirscreatifsmauvespgm.blogspot.com

RÊVES DE LOIRE

Le 1^{er} mai, *Rêves de Loire* organise une randonnée pédestre sur la commune de La Varenne. Le départ est prévu salle des Cartelles à la Varenne entre 8h30 et 10h. 2 circuits en boucle sont proposés : un de 15 km et l'autre de 8 km. Il sera possible de visiter la tour de l'Église et de découvrir le panorama sur la Loire.

Ravitaillement en cours de randonnée et apéritif à l'arrivée.

Tarif : 4 €.

Par ailleurs, l'association lance son **concours photos** dont le thème cette année est : **La Loire au petit matin.**

Les photos sont à rendre avant le 15 septembre.
+ d'infos : 06 80 88 16 29 ; revesdeloire4449@orange.fr ; www.reves-de-loire.fr

MAUVES EN NOIR

L'édition 2020 du **festival en Mauves en Noir** qui devait avoir lieu les 8 et 9 mai **est annulée** en raison du Coronavirus.

+ d'infos : www.mauvesennoir.com

"Les Dits de Mauves" n° 128 - Avril 2020 • Bulletin municipal • www.mauvessurloire.fr • Directeur de la publication : Claudine Chevallereau • Coordination : Jean-Louis Lucas et Emmanuel Terrien • Photos (sauf indication) : mairie de Mauves-sur-Loire • Mail : communication@mauvessurloire.fr • Graphisme : Anaïs Frébeau • Mise en page : service communication • Dépôt légal à parution.

MAIRIE DE MAUVES

7 rue du Carteron
44470 Mauves-sur-Loire
Tél. 02 40 25 50 36
Mail : mairie.mauves@mauvessurloire.fr

SERVICES DE SANTÉ

Pharmacies de garde

Appel au 32 37 (n° national)

Médecins

Dr Christophe Davanne
Dr Marie Imbert
Dr Thomas Labé
Dr Stéphanie Larramendy
Secrétariat commun : 02 40 25 52 59

Infirmières

Mme Cloarec - Mme Pichard Nathalie
12 place de l'église 02 28 23 17 93

Sage femme

Mme Colin
02 40 25 56 31 - 06 86 83 71 10

Dentistes

Dr T. Malidin - Dr P. Reneau -
02 40 25 56 42

Kinésithérapeutes

Béttina Gérard - 02 40 25 56 05
Florent Sabatier - 02 40 25 50 74
2 rue du Choseau

+ de professionnels du secteur
paramédical : www.mauvessurloire.fr

TRANSPORTS

Taxi

Taxi Mauves 06 86 78 68 42
Transport malades - assis 24h/24, 7 j/7

Transports en commun

- TAN - ligne 67 AlloTan 02 40 444 444
Proxitan 02 51 81 78 78 www.tan.fr
- Train Express Régional (TER) : Horaires disponibles en mairie

Covoiturage

• www.covoiturage-nantesmetropole.fr

DECHETS

• Collecte hebdomadaire le jeudi pour les conteneurs et sacs jaunes.

• Déchetterie du lieu-dit l'Ébeaupin à Carquefou
Horaires d'ouverture : 7 jours sur 7 de 10h à 17h45. Fermée les jours fériés.
02 40 93 76 71

• Déchets dangereux des ménages
Ils peuvent être déposés dans l'armoire spécifique installée à la déchetterie.

• Encombrants
Appeler le n° vert 0800 00 70 76, de 10 h à 18 h du lundi au vendredi pour prendre rendez-vous.

• Conteneurs à verre
Parking rue du Cellier • Parking gare routière "La Croix" • Parking stade des Loquets • Angle rue de la Loire et rue de la Plage • Lieu-dit "La Piletère" • Lieu-dit "La Rouauderie" •

• Bac à vêtements
Parking stade des Loquets

ARRÊTÉS DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Demandeur	Adresse des travaux	Nature
Frédéric Boissier	2 impasse de la Marchandière	Pose d'un portail et ravalement de façade
Françoise Bellanger	1124 rue du Cellier	Détachement de deux lots à bâtir
Joseph Duhil	8 rue de la Sensive	Détachement d'un terrain à bâtir
Christophe Cheny	1180 rue du Cellier	Mur de clôture, portail et portillon
Dimitri Guilloteau	65 rue du Val Manteau	Clôture
André Liegeard	98 rue du Moulin du Bois	Abri de terrasse

PERMIS DE CONSTRUIRE

Demandeur	Adresse des travaux	Nature
Joelvanny	5 bis rue de la Sensive	Modification de toiture
David Philippe	rue de la Droitière	Maison individuelle

L'état civil

Naissance

01/03/2020 – Malya RIGAUD
182 rue de la Citrie

08/03/2020 - Raphaël COTTINEAU
145 rue de la Fontaine Bruno

Décès

16/02/2020 – Armand LE GAL
105 ans – Résidence le Verger

23/02/2020 – Yannick MARTINEAU
58 ans – 1 impasse des Saulzaies

25/02/2020 – Valentin DEGUILHEM
25 ans - Nantes

28/02/2020 - Guy ALBERTEAU
76 ans – Le Mortray

ANNUAIRE PRATIQUE

Services municipaux

Bibliothèque George-Sand 15 rue du Cellier
02 40 25 05 63 - bibliotheque@mauvessurloire.fr
Mardi et vendredi : 16h30-18h30
Mercredi : 11h30-12h30 / 14h30-18h30
Samedi : 10h-12h30
Dimanche : 10h30-12h

Couleurs et Parenthèse 11bis rue du Cellier
• Accueil de loisirs - Accueil périscolaire
02 40 25 01 54 - sejmauves@mauvessurloire.fr

Espace Jeunes
02 40 25 07 09 - 06 75 88 13 72
Ouvert de 14h à 18h les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires
espacejeunes@mauvessurloire.fr

Service urbanisme
Uniquement sur rendez-vous
07 60 19 34 97 - 02 40 25 57 79
urbanisme@mauvessurloire.fr

Services techniques
02 40 25 50 36

Complexe sportif "Pré aux oies"
8 avenue de la Gare - 02 40 25 50 29

Nantes Métropole - Pôle Erdre et Loire
02 28 20 22 00



Correspondant Presse

Ouest France Gérard Pageau
g.pageau44@gmail.com ; 06 24 73 17 61
Presse Océan David Ferrière
porivesdeloire@gmail.com

Écoles

École Jules Verne Rue du Cellier
02 51 13 81 45 – <http://ecolepub.mauves.free.fr>
École Saint-Joseph 24-26 rue de la Mairie
02 40 25 51 11 - ec.mauves.st-joseph@ec44.fr

Poste

Levée du courrier à 16h30, le samedi à 11h
Horaires d'ouverture :
Du mardi au vendredi : 14h30-17h
Samedi : 9h30-12h
02 40 25 50 39

Urgences

Médecins et ambulances - 15
Pompiers - 18
Gendarmerie - 17

CLIC intercommunal Loire et Erdre

Béatrice Robert
02 28 22 20 35
clic@mairie-carquefou.fr

PERMANENCES

Bénédicte Gautreau, relais assistantes maternelles :
les mercredis de 9h à 12h à Couleurs et Parenthèse -
02 51 13 03 60

Assistants sociaux : prendre rendez-vous - 02 40 25 61 69

Serge Menand, conciliateur de justice :
permanences chaque 1^{er} et 3^{ème} mercredi après-midi du
mois à la mairie de Carquefou.
Rendez-vous au 02 28 22 22 10

Députée de la 5ème circonscription : Sarah El Haïry
permanences au 318 route de Saint-Joseph à Nantes
Rendez-vous au 09 62 57 69 09 ou cabinet@elhaairy.fr